

firent leur entrée dans Innsbrück ; resté seul au milieu des ennemis, Mameranus put observer les excès de la soldatesque et en fit l'objet d'un rapport à Charles. Au mois de septembre, il retourna à Augsbourg, pour un long séjour, rendu agréable par la protection des puissants banquiers Fugger, mais où des inimitiés provoquées par ses polémiques contre les protestants lui rendirent bientôt la vie difficile ; à tel point que le 8 juin 1553, le bourgmestre de la ville dut lui conseiller d'aller ailleurs, avec armes et bagages, pour y dépenser son argent, dans un endroit moins dangereux pour lui : *dass er sich mit wesen an andere Ort thun und seinen pfennig zeren, so Er vielleicht sicherer und mit weniger gefar wonen möcht*. Il s'empressa d'obtempérer ; le 16 juin, il était déjà loin, à Dillingen, d'où il gagna les Pays-Bas. C'est à Bruxelles, sans doute, qu'il passa en grande partie les dernières années du règne de son impérial protecteur.

Trois jours avant son abdication, Charles octroya des armoiries à Nicolas et à ses frères Thomas et Henri, le 22 octobre 1555 ; le jour même de la cérémonie, le 25, il y ajouta encore, pour Nicolas, le titre de poète lauréat et la dignité de comte palatin. Les diplômes conférant ces distinctions constituent, pour les trois frères, de magnifiques témoignages des services rendus au souverain et à l'Empire.

Dans le premier, adressé *nostris et Imperii Sacri fidelibus dilectis Nicolao Mamerano Lucemburgensi, familiari nostro continuo domestico*, et à ses frères Thomas et Henri, Charles-Quint célèbre la valeur, la fidélité et l'intégrité, ainsi que les autres nombreux dons du caractère de son serviteur et familier de toujours, en même temps que la fidélité et la dévotion des trois Mameranus envers sa personne, envers le Saint Empire Romain, envers tous ses royaumes et seigneuries. De Nicolas, en particulier, il rappelle les méritoires et fidèles services qu'il lui a rendus avec diligence pendant les vingt-deux années où il a suivi la cour impériale, de façon continue, dans ses expéditions contre les Turcs et les Maures, acharnés contre le nom et la foi des Chrétiens, ainsi que contre les autres ennemis du souverain et de l'Empire ; avant tout, dans l'expédition d'Alger, alors que son courage et sa ruse sauvèrent d'une mort sûre, certain jour, un groupe sans armes que des Numides allaient attaquer ; de même, avant et après cet exploit, dans toutes les guerres contre la France, dans l'expédition contre les confédérés de la Ligue de Smalkalde et ailleurs, il s'est dévoué sans cesse, inlassablement, en temps de guerre comme en temps de paix.

En récompense, il accorde à Nicolas et à ses frères Thomas et Henri, à leurs enfants des deux sexes, nés et à naître légitimement, ainsi qu'à leurs héritiers et descendants légitimes à l'infini, les armoiries suivantes : *écartelé aux I et IV, d'azur à une roue d'or (in area celestina seu azurea rota aurea seu crocea) ; aux II et III, d'argent à un château ou une tour de gueules, la porte ouverte, avec trois créneaux (in area albi sive argentei coloris castrum sive turris purpurei sive rubri coloris, terretis (?) figure cum ostio patente in basi et tribus pinnis in fastigio)*. Ecu sommé d'un heaume, orné de lambrequins et ayant pour cimier une oie d'argent, aux ailes éployées, tenant dans le bec un